



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-525-02 Autószerelő

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Mécanicien automobile

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- soumettre le véhicule à un entretien périodique, exécuter les tâches de service régulier;
- inspecter et réparer les unités de véhicule;
- choisir les méthodes de mesure et d'analyse nécessaires;
- définir les causes possibles des problèmes techniques visuellement et à l'aide des méthodes diagnostiques;
- décider si le problème nécessite une intervention de réglage ou le remplacement d'une pièce;
- choisir la pièce adéquate, l'accessoire et l'outil nécessaire;
- préparer le véhicule au contrôle technique;
- dans le cadre de son activité, utiliser les documentations mise à sa disposition ainsi que les bases de données;
- utiliser du matériel informatique moderne et des essais de système nécessaires à l'examen des systèmes commandés électroniquement;
- préparer, remplir les documents nécessaires au travail;
- appliquer les règles de sécurité et de protection de l'environnement de l'exécution de travail;
- traiter les substances et déchets dangereux résultant du processus de travail;
- entretenir des relation avec les clients et avec les autorités de contrôle;
- mettre à jour et développer ses connaissances professionnelles;
- assurer l'homologation continue des équipements;
- tenir en ordre l'aire de manoeuvre, nettoyer les équipements.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7331 Mécanicien(ne) et réparateur(trice) de véhicules et de motocycles

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat	Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat			
Niveau du certificat (national ou international) Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle. Code ISCED2011: 4 Niveau du CNCP de la Hongrie: Niveau du CEC:	Echelle de notation/Exigences aux examens Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant			
Mention de série du certificat: PT K son numéro d'ordre: 123456 Date de délivrance du certificat: 2017.04.19	Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.			
	Type de l'examen	Description de l'épreuve	Note	Pondération à l'évaluation
	Épreuve écrite centrale	Connaissance professionnelles de mécanicien automobile	5	25.00
	Épreuve orale	Connaissance professionnelles de mécanicien automobile	5	15.00
	Épreuve pratique	Entretien de véhicules	5	15.00
	Épreuve pratique	Réparation de la construction de véhicule	5	30.00
	Épreuve pratique	Diagnostic de véhicule	5	15.00
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note			5	
Accès au niveau d'éducation/formation suivant A l'enseignement supérieur	Accords internationaux			
Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle				
Base légale Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n°12/2013 (III. 29.) du Ministère du Développement National sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.				

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat

Modules d'exigences professionnelles:

- 10416-12 Connaissances de base de techniques de transport
- 10417-12 Pratiques de techniques de transport
- 10418-12 Entretien de véhicules
- 10421-12 Activités du mécanicien
- 10422-12 Diagnostic de véhicule
- 11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)
- 11499-12 Animation de personnel II
- 11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2017.04.19

CACHET